



Améliorez l'efficacité des interventions **GRATUITEMENT**

Un flash pour sauver des vies,
préserver l'activité des entreprises
et sauvegarder le patrimoine.



- Un constat opérationnel : une des problématiques majeures rencontrées par les sapeurs-pompiers et autres primo-intervenants est la méconnaissance de la configuration des lieux ainsi que des risques
- La crainte du sinistre par les exploitants qui souhaitent limiter les pertes humaines et matérielles et ne pas être mis en cause

70 % DES ENTREPRISES VICTIMES D'UN SINISTRE MAJEUR DISPARAISSENT DANS LES MOIS QUI SUIVENT

(source www.inrs.fr mise à jour 21/01/2021)

- Les exploitants ont les informations, en tout ou partie

LES ORIGINES



- **Groupe de travail "Sécurité Bâimentaire"** a été initié en **2017**, co-piloté par la **CCI et le SDIS de l'Ain**, composé :
 - Membres de la CCI de l'Ain
 - Sapeurs-pompiers
 - Architectes
 - Entrepreneurs du BTP
 - Bureaux d'études et contrôleurs techniques
 - Assureurs
 - Bailleurs sociaux

Le département de l'Ain est pilote pour la création d'un **QR CODE Sécurité Bâtiment**

LES OBJECTIFS

- **Donner aux forces de secours** toutes les informations nécessaires à la bonne conduite des opérations en cas d'intervention (plans, consignes, procédures, actions...)
- Assurer une **meilleure sécurité** des intervenants
- **Sensibiliser** les entreprises et les gestionnaires de bâtiments pour leur permettre de mieux connaître et **maîtriser les risques**

**Dans le but de réduire l'impact d'un sinistre,
réduire le taux de 70% et d'améliorer l'efficacité de l'intervention**

2021 : NAISSANCE DE L'APPLICATION MOBILE



En partenariat avec le **SDIS 01**, application développée par BatiSafe Digital, concepteur de solutions innovantes et solidaires pour la sécurité des bâtiments

L'APPLICATION

- Application **conçue** et **dédiée** exclusivement aux **sapeurs-pompiers**
- Disponible sur **tablettes et smartphones** sous **Android et IOS**
- Accès aux données par **zone géographique**, par **commune** ou secteur d'intervention, y compris hors département
- Mise à jour des données via le WIFI/4G, en **totale transparence**
- Données **embarquées**, **sécurisées** et **cryptées** : fonctionnement **sans connexion**
- Données sont accessibles par lecture **QR code** ou par une **fonction recherche**



L'APPLICATION

BatiFire permet de :



- Évaluer les **principaux enjeux** pour le COS
- Disposer des **conditions d'accès** (entrée à privilégier, codes...) : Loi Matras +
- Avoir la **liste des personnes** ressources (ou à contacter)
- Prendre **connaissance des risques** présents sur le site
- Disposer des **plans** : masse, niveaux, 3D, zones à risques...
- Apprécier la nature et les volumes des **produits dangereux** stockés
- Avoir accès aux fiches de **données sécurité** (FDS)

L'APPLICATION

BatiFire permet de :



- Disposer de **photos** nécessaires à une meilleure compréhension des lieux
- Accéder aux **procédures décrivant les actions** immédiates ou indispensables à la sécurité des hommes, à la préservation des biens et à la sauvegarde des œuvres
- Utiliser des **outils programmés** pour faciliter la gestion d'une intervention (calculs hydrauliques...) et **GED OPS**
- *Nota : Mise à disposition, le cas échéant et gratuitement, d'une application de gestion électronique des documents (GED) embarquée sur tablette & smartphone (documents SDIS).*

SÉCURITÉ DE L'APPLICATION

- Stockage des données sur **des serveurs redondants séparés géographiquement**
- Protection des données par **cryptage inviolable**
- Synchronisation des fichiers entre tablettes et serveurs par **passerelles verrouillées et cryptées**
- Activation d'une option « **sécurité renforcée** » qui permet de crypter les données sans stocker la clé de cryptage dans le fichier.
- Authentification des utilisateurs par login associé à un mot de passe
- Possibilités **d'exports des données** désactivées
- Vidage automatique de la base de données embarquée sur les terminaux **en cas de violation des droits**
- Option supplémentaire pour les « **sites sensibles** » : accès aux données seulement lors d'un sinistre avéré

CONTRAT SDIS



- Mise à disposition **gratuite** de l'application et des accès au Back-office,
- sans limite de durée, **aucun abonnement nécessaire**
- Nombre **d'installations et d'utilisateurs illimité** sur tablettes et smartphones sous Android
- Accès au back-office permettant, en toute **autonomie**, d'intégrer tous les plans **ETARE (Etablissement Répertoriés) et autres types de bâtiments** de l'ensemble du département
- Tous départements partenaire valabre ont un droit d'accès automatique à l'application, le contrat étant mutualisé par VALABRE

CONTRAT AVEC UN EXPLOITANT

CONTRAT AVEC UN EXPLOITANT



- 🚒 Ouvert à **tout type** d'établissements :
 - ERP, IGH, Habitation des 4 familles, bâtiments tertiaires et industriels, musées, bâtiments patrimoniaux, ouvrages d'art, installation spécifique, etc.
- 🚒 Maximum d'établissements référencés pour **la sécurité des personnes, des biens et des pompiers**
- 🚒 Les exploitants **traitent eux-mêmes** les données et s'engagent à les tenir à jour, notamment les contacts en cas de sinistre, les plans, fiches, procédures, etc.
- 🚒 Permet **d'informer les secours en cas d'absence** (congrés, etc.)
- 🚒 Coût : GRATUIT et SANS ENGAGEMENT
- 🚒 Possibilité de piloter la conformité réglementaire des bâtiments via un abonnement payant → **BATIFIRE PLUS**.

CONTRAT AVEC UN EXPLOITANT



L'exploitant devra :

- **Fournir les informations** pour faciliter les reconnaissances, assurer une évacuation rapide, assurer la sécurité des sapeurs-pompiers et confirmer la présence des points d'eau incendie (-> *guide BatiFire*)
- **Fournir des plans** compréhensibles par les sapeurs-pompiers
- **Définir le cas échéant, les actions prioritaires** pour la sauvegarde ou la préservation des outils de production, machines, serveurs, équipements, patrimoine, œuvres d'arts, tableaux, etc.
- **Apposer le QR Code** à l'entrée de l'établissement selon la charte graphique « Sécurité Bâtiment» définie
- Ceux qui disposent de **BatiRegistre** pourront mettre leurs registres à disposition des secours lors d'une intervention (sécurité, amiante, SSI, etc.)

CONTRATS

Exploitants



Enfin,

Dans le cas où l'exploitant souhaite un **soutien technique** pour la réalisation des plans, la mise en forme des données ou souhaite déléguer la responsabilité de la mise à jour, il pourra faire appel à un **prestataire spécialisé**, comme BatiSafe.

Les atouts de BatiSafe sont :

- Une parfaite maîtrise de la sécurité incendie,
- Des équipes composées d'anciens sapeurs-pompiers ou SPV, d'ingénieurs, de dessinateurs, avec la possibilité de créer des plans ETARE (SDIS), de constituer les fiches d'intervention concernant la sauvegarde du patrimoine et de fourniture en option des QR Code de façade sur support inaltérable.

Pas d'exclusivité BatiSafe : le client a la possibilité de traiter avec son partenaire historique

RECONNAISSANCE & CONVENTION

RECONNAISSANCE DE LA FFMI

OSCARS DE LA SÉCURITÉ INCENDIE 2021

Une mention spéciale du jury a été attribuée au **SDIS de l'Ain**, à la **CCI de l'Ain** et à la société **BATISAFE DIGITAL**, pour leurs travaux communs sur le développement du **QR CODE SÉCURITÉ BÂTIMENT** et de son application de lecture **BatiFire**.

L'utilité de ce QR code est de permettre aux sapeurs-pompiers en intervention d'avoir une meilleure connaissance des lieux, de pouvoir assurer le sauvetage des personnes et d'être plus efficient, mais aussi d'intervenir avec une sécurité accrue grâce à l'accès aux plans, codes d'accès, consignes, zones à risque ou à protéger en priorité via BatiFire.



MENTION SPÉCIALE



Sécurité Bâtiment

UNE INITIATIVE DU SDIS de l'Ain et de la CCI de l'Ain



Les partenariats :

PARTENARIAT AVEC L'ENSOSP DEPUIS OCTOBRE 2021

Utilisation de BatiFire sur les plateaux techniques, lors des formations.



PARTENARIAT AVEC CNPP DEPUIS FÉVRIER 2023

Utilisation de BatiFire sur les plateaux techniques, lors des formations.



PARTENARIAT AVEC L'ENTENTE VALABRE DEPUIS DÉCEMBRE 2023

Collaboration technique pour s'adapter au mieux aux besoins des SDIS.





LES ATOUTS DU PROJET

NOS ATOUTS

- Développée par des pompiers **pour les pompiers !**
- Application **déployée depuis début 2020** dans le département de l'Ain
- **Entièrement gratuite** pour les forces de secours et les exploitants
- Possibilité d'accéder aux sites des **SDIS voisins** (sur accord) pour les CIS en limites de département
- **Fonctionnement opérationnel garanti** même en zones d'ombres ou blanches (pas de connexion 3G/4G/Wifi) ainsi que dans les ouvrages et bâtiments particuliers (parc de stationnement, caves, tunnels, galeries...)

NOS ATOUTS

- **Mise à jour automatisée** au travers le Master Data Management (MDM), totalement transparente, dès que les terminaux sont en charge et connectés par exemple au wifi du CIS
- En cas de perte ou vol d'un terminal, le superviseur du SDIS peut supprimer immédiatement les données à distance (case à décocher)
- Utilisation ultra sécurisée, **les sites sensibles** font l'objet d'une double authentification (mot de passe sous scellé au CTA)
- **Accès depuis le Back-office**, aux registres de sécurité, dossier technique amiante, dossier d'identité du SSI, etc. des clients disposant de BatiRegistre
- **Plans ETARE** dans BatiFire = économie (reproduction, personnel), mise à jour des données simplifiée, options supplémentaires...

LE CONCEPT

- Le **SDIS** a la gestion des sites sujet d'un plan **ETARE et/ou particulier**
- **BatiFire** assure la gestion pour **tous les autres établissements** (ERP, Habitation, Tertiaire, ICPE, IGH...)
- Les exploitants **renseignent eux-mêmes les données de leur site** et en reste propriétaire (plans, contacts, etc.) ou commande l'assistance de BatiFire

LE + RÉGLEMENTAIRE

Loi du 25 novembre 2021 (MATRAS) :

- **Prise en compte des problématiques** rencontrées par les acteurs de la sécurité civile lors des interventions
- **Simplification de l'accès** des policiers, gendarmes, pompiers et forces de secours aux immeubles en copropriété.